



## **Déclaration de la Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits de l'Homme à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme.**

1. Le 8 Mars de chaque année, le Burundi s'associe aux pays du monde entier pour célébrer la Journée Internationale de la Femme. Des slogans glorifiant la bravoure de la femme sont scandés et des discours de bonnes intentions, vantant des politiques et projets visant la promotion de la femme, sont prononcés par les différentes autorités gouvernementales. Néanmoins, la réalité est que depuis l'éclatement de la crise politique de 2015, des milliers de femmes et filles burundaises, particulièrement les femmes défenseuses des droits humains, font objet d'abus inouïs de la part des agents du gouvernement ou d'autres forces qui lui sont alliées en l'occurrence la tristement célèbre milice imbonerakure.
2. Pour cette année 2021, c'est la 6<sup>ème</sup> année que des centaines de femmes défenseuses des droits humains célèbrent cette journée en exil, loin de leur terre natale, de leurs familles et de leurs biens ; leur tort étant d'avoir vaillamment et pacifiquement défendu la démocratie et les droits humains contre la tyrannie. La Coalition Burundaise des Défenseurs des Droits de l'Homme félicite beaucoup ces vaillantes pour la résilience dont elles ont fait preuve malgré d'énormes défis.
3. Nous célébrons cette journée au moment où l'espace civique et politique est totalement verrouillée avec la mise en place des lois qui réduit très sensiblement les droits et libertés fondamentaux des citoyens comme la liberté de réunion et d'association, le droit à l'information, etc. Certaines autorités, notamment les administrateurs communaux rivalisent d'ardeur dans la prise des décisions, sans aucun fondement légal, qui infantilisent et violent de manière patente les droits et libertés de la femme burundaise, exposant ainsi les femmes et filles défenseuses des droits humains à des risques d'abus et de violences sexistes et même sexuelles. Cela constitue une entorse à la constitution de la République du Burundi et aux divers instruments internationaux de protection des droits de la femme que notre pays a dûment ratifiés notamment le protocole de Maputo.
4. A l'occasion de cette journée combien importante, la CBDDH :
  - a) Salue le courage et la détermination des femmes burundaises défenseuses des droits humains à se battre pacifiquement pour leur dignité ainsi que celle de leur pays malgré des obstacles ;
  - b) Demande à la justice burundaise de faire la lumière dans la disparition forcée de Marie-Claudette KWIZERA, trésorière de la Ligue Burundaise des Droits de l'Homme

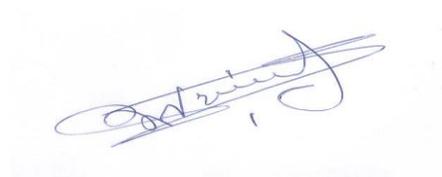
- ITEKA, introuvable depuis son enlèvement par des agents du service national du renseignement en date du 10 décembre 2015 ;
- c) Salue la récente libération des journalistes du groupe de presse IWACU, parmi lesquels deux femmes, et rappelons que des dizaines d'autres femmes journalistes sont toujours en exil ;
  - d) Condamne la récente condamnation injuste, sur des accusations fallacieuses, d'une douzaine de DDHs dont deux femmes, suivant une procédure secrète. La sentence sonne indubitablement comme une représailles à l'engagement des concernés en faveur de la dignité humaine, de la démocratie et de la justice. Nous demandons l'annulation de la sentence ainsi que de toutes les charges car n'ayant que des motivations politiques. Nous demandons en outre l'arrêt immédiat de la spoliation des biens meubles et immeubles des défenseurs des droits humains par le gouvernement et de restituer ceux déjà illégalement saisis sans aucune autre conditionnalité ;
  - e) Demande au gouvernement le respect des obligations internationales en matière du droit de la femme. Ceci passerait par l'ouverture de l'espace civique et politique ainsi que l'annulation des décisions illégales prises par certaines autorités administratives qui violent des droits de la femme ;
  - f) A l'ère du numérique, nous exhortons le gouvernement et les partenaires au développement à encourager et à motiver les femmes et les filles à se tourner vers et à investir dans les nouvelles technologies de l'information et de la communication pour l'intérêt de leur travail de défense des droits humains.

La CBDDH souhaite à toutes les femmes burundaises, surtout aux défenseuses des droits humains, une joyeuse fête.

**Fait le 8 mars 2021**

**Pour la CBDDH**

**Me Vital NSHIMIRIMANA**



**Président**